

11, rue du Château
L-6922-BERG
Tél.: 28 13 73
Fax: 28 13 73 - 211
mail: secretariat@betzdorf.lu



(N° dossier : 3A/2022/4875/176)

AVIS

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que par arrêté de Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, N°: 3A/2022/4875/176 du 10 janvier 2023, la société Luxenvironnement S.A. est autorisée pour le compte de l'Administration des Ponts et Chaussées à procéder à l'exploitation d'un palan à Roodt-sur-Syre, 5, Banzelt.

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours est ouvert contre cette décision devant le Tribunal Administratif. Ce recours doit être interjeté, sous peine de déchéance, dans le délai de 40 jours. Ce délai commence à courir à l'égard du demandeur de l'autorisation à dater de la notification de la décision et vis à vis des autres intéressés à dater du jour de l'affichage de la décision.

Berg, le 13 janvier 2023.
Le bourgmestre,

A large, stylized handwritten signature in blue ink, likely belonging to the Mayor.

Le secrétaire communal,

A stylized handwritten signature in blue ink, likely belonging to the Municipal Secretary.